Accusé de réception en préfecture
031-213104839-20220720-DL2022-76-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la VILLE DE SAINT-GAUDENS

Séance du 18 juillet 2022

N°2022-76		L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit juillet, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Gaudens, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Belvédère, à 20h30
Nombre de conseillers		
En exercice	33	
Présents	25	

Présents :
Jean-Yves DUCLOS, Jean-Luc SOUYRI, Magali GASTO-OUSTRIC, Eric HEUILLET, Isabelle RAULET, Josette CAZES, Joël GUILLERMIN, Evelyne RIERA, Pierre SAFORCADA, Marie-Pierre BITEAU, Béatrice MALET, Jean-François AGNES, Vincent PUYMEGE, Céline RICOUL, Manuel ISASI, Arminda ANTUNES, Didier LACOUZATTE, Laura FINI, Anette DEGOUL, Jean-François SENAC, Mireille GUERGUIL-NICOLAS, Pascal BORIES, Yves LOUIS, Annabelle FAUVERNIER, Frédéric IMBERT

Absents excusés représentés par pouvoir :

Alain PINET	donne pouvoir à Eric HEUILLET
Annie NAVARRE	donne pouvoir à Evelyne RIERA
Benoit CAMPO-CASTILLO	donne pouvoir à Pierre SAFORCADA
Sébastien GIRAUDO	donne pouvoir à Joël GUILLERMIN
Nathalie MORENO	donne pouvoir à Céline RICOUL
Fanette ARIAS	donne pouvoir à Manuel ISASI
Corinne MARQUERIE	donne pouvoir à Annabelle FAUVERNIER
Yves CAZES	donne pouvoir à Frédéric IMBERT

Secrétaire de séance : Laura FINI

* * * *

TZCLD – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI

Rapporteur : Jean-François AGNES, Adjoint au Maire délégué à l'économie, au tourisme et à la vie du centre-ville

La Commune de Saint-Gaudens est engagée dans une expérimentation nationale « Territoire zéro chômeurs de longue durée ». Elle en est le maître d'ouvrage.

Le comité local pour l'emploi (CLE) désigne le collectif d'acteurs et actrices locaux qui pilote le projet sur le territoire. Il est présidé par le Maire et réunit l'ensemble des acteurs et actrices volontaires du territoire : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Pôle Emploi mission locale, chambres consulaires, associations locales, … La composition de CLE est définie dans le règlement intérieur.

Le pilotage du projet consiste à :

- informer la population largement, et plus spécifiquement les personnes privées durablement d'emploi, de l'existence du droit d'obtenir un emploi sur le territoire,
- maintenir le consensus local autour du projet, ses principes, ses objectifs,
- définir et mettre en œuvre collectivement les moyens pour atteindre l'exhaustivité : recensement et rencontre des personnes privées durablement d'emploi, identification de travaux utiles et préfiguration des unités d'entreprises à but d'emploi (EBE) permettant de produire les emplois en quantité suffisante,
- s'assurer du respect de la supplémentarité des emplois créés par les EBE,
- coordonner les différents acteurs et actrices pour assurer la cohérence de la démarche et arbitrer les éventuels litiges,
- contribuer au suivi et à l'évaluation de l'expérimentation en fournissant toutes les informations nécessaires au Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD).

Il est proposé à l'assemblée de désigner 2 membres supplémentaires de la Commune au sein du Comité Local pour l'emploi.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2021 relative à la candidature de la Commune à la labellisation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »,

ENTENDU l'exposé de Monsieur AGNES, Adjoint au Maire délégué à l'économie, au tourisme et à la vie du centre-ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE, à l'unanimité, de procéder à l'élection à main levée,

DESIGNE, à l'unanimité, pour représenter la Commune au Comité Local pour l'Emploi créé dans le cadre du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée « :

- M. Jean-François AGNES
- Mme Arminda ANTUNES

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Yves DUCLOS